



MAIRIE D'ARENTHON

GRANDE SALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE AVEC CUISINE **(Maison des Associations)**

FICHE DESCRIPTIVE ET CONDITIONS D'UTILISATION

1/ **DESCRIPTION ET CONTENU DE LA SALLE :**

Salle située au rez-de-chaussée de la Maison des Associations, regroupant la salle « Jalouvre », la salle « Sous-Dine » et la cuisine.

Cette salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Salle disposant de tables, de chaises et de sanitaires.

2/ **CAPACITE MAXIMUM D'ACCUEIL :** 220 PERSONNES (180 ASSISES)

3/ **UTILISATION :**

Exemples de manifestations autorisées :

- mariage (à midi) - vin d'honneur – *la salle n'est pas louée pour les mariages en soirée*
- anniversaire (en journée)
- baptême
- expositions diverses
- Pour les associations Arenthonnaises : manifestations ouvertes au public autorisées
- Pour les associations extérieures à la commune, sociétés, auto-entrepreneurs, artisans, commerçants, et organismes divers : les manifestations ouvertes au public (expositions diverses telles que peinture, photographies, repas, etc.) pourront être autorisées mais celles-ci feront l'objet d'une autorisation spéciale donnée par le Maire ou la Commission animation qui resteront seuls juges d'autoriser ou non cette manifestation.

4/ **PERIODE ET HORAIRES :**

TOUTE L'ANNEE DE 9 HEURES A 01 HEURES, en fonction de l'ordre de priorité.

5/ **TARIFS ET CAUTION :**

	Particuliers arenthonnais		Associations arenthonnaises	Associations extérieures à la commune et entreprises	
<u>Prix de la location :</u>	Journée hors week-end (Lundi au Jeudi)	Week-end (Vendredi-Samedi ou Samedi-Dimanche)	CF TARIFS SPECIFIQUES	Journée hors week-end (Lundi au Jeudi)	Week-end (Vendredi-Samedi ou Samedi-Dimanche)
Du 01/04 au 30/09	250 €	400 €		250 €	400 €
Du 01/10 au 31/03	300 €	450 €		300 €	450 €
Caution	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	

**TARIFS SPECIFIQUES AUX ASSOCIATIONS D'ARENTHON Á BUT NON LUCRATIF
POUR LA GRANDE SALLE DU REZ-DE-CHAUSSE
DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

Fréquences d'utilisation Type d'activité	1 location par an		2 à 3 locations par an		4 locations et plus par an	
	Du 01/04 au 30/09	Du 01/10 au 31/03	Du 01/04 au 30/09	Du 01/10 au 31/03	Du 01/04 au 30/09	Du 01/10 au 31/03
Réunions internes à l'association	GRATUIT					
Manifestations régulières ou non accueillant du public à titre payant	GRATUIT		100 €	150 €	Forfait basé sur un tarif horaire de 8,50 € du 01/04 au 30/09 de 11 € du 01/10 au 31/03	

Les tarifs fixés pour le week-end (2 jours) impliquent un état des lieux d'entrée la veille ou le matin du premier jour de location, selon la disponibilité de la salle, et un état des lieux de sortie le soir ou le lendemain avant 9h00 du second jour de location, selon la disponibilité de l'agent en charge des locations de salles.

<u>Date</u> : Nom : Prénom : Adresse : Téléphone :	<u>Signature du bénéficiaire du contrat de location</u> : La signature de cette fiche descriptive atteste que le bénéficiaire a pris connaissance de la description et des conditions d'utilisation de la salle municipale.
--	--